

DÉCHETS

GUIDE DES BONNES PRATIQUES

RÉDUIRE LES DÉCHETS, SANS COMPLIQUER LE QUOTIDIEN DE L'ÉTUDE

La réduction des déchets fait partie des gestes les plus visibles et les plus concrets qu'une étude notariale peut mettre en place au quotidien. Impressions, emballages, boissons, matériel de bureau ou organisation des espaces : de nombreuses habitudes peuvent évoluer progressivement, souvent sans bouleverser le fonctionnement de l'étude.

L'objectif n'est pas d'atteindre la perfection, mais d'identifier des actions réalistes, adaptées à votre contexte, qui permettent de limiter les déchets à la source et de favoriser des pratiques plus durables.

Les propositions ci-dessous ont été pensées pour être simples à mettre en œuvre, modulables et compatibles avec la réalité du terrain. Certaines demandent uniquement quelques ajustements d'organisation, d'autres peuvent s'inscrire dans une réflexion plus large au sein de l'étude.



Conseil : commencez par une ou deux actions faciles à mettre en place, puis avancez progressivement. En matière de déchets aussi, chaque geste compte.

Avant-propos

Les bonnes pratiques présentées dans ces guides ont été conçues pour accompagner les études notariales vers des modes de fonctionnement plus durables, de manière progressive, réaliste et adaptée à la diversité des situations.

Chaque étude évolue dans un contexte qui lui est propre – géographique, organisationnel, humain – et certaines pratiques seront plus faciles à mettre en œuvre que d'autres selon les réalités locales, les infrastructures disponibles ou les contraintes existantes.

Ces guides n'ont pas vocation à imposer des solutions uniformes ni à remettre en cause des choix individuels. Ils visent en revanche à encourager activement la réflexion et le passage à l'action, en mettant en lumière des leviers concrets, testés et adaptables, qui peuvent être mis en œuvre dès aujourd'hui ou à plus long terme.

Chaque étude est invitée à :

- identifier les pratiques pertinentes pour son contexte,
- expérimenter celles qui semblent accessibles,
- et inscrire, pas à pas, la durabilité dans son fonctionnement quotidien.

Ces documents constituent ainsi des outils d'aide à la décision et d'inspiration, au service d'une démarche d'amélioration continue, où chaque action compte.



Certaines pratiques sont identifiées par ce repère visuel. Celui-ci indique qu'elles correspondent à des critères pris en compte dans l'obtention du label de durabilité développé par Fednot, en collaboration avec GoodPlanet Belgium.

TRIER CORRECTEMENT LES DÉCHETS

IMPACT : FORT

1.

Le tri constitue la base de toute démarche de réduction des déchets. Au-delà de l'obligation légale, un système de tri clair et accessible permet d'améliorer les habitudes au quotidien et de mieux valoriser les déchets produits par l'étude.

Idées de mise en œuvre :

- Identifier les différentes catégories de déchets générées par l'étude.
- Installer des contenants de tri visibles et faciles d'accès.
- Afficher des consignes simples à proximité des points de collecte.
- Vérifier régulièrement que les déchets sont correctement triés et évacués conformément à la réglementation.
- Éviter les poubelles individuelles lorsque des îlots de tri communs peuvent être mis en place.



SENSIBILISER LE PERSONNEL À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

IMPACT : MOYEN

2.

Les habitudes évoluent plus facilement lorsque les équipes comprennent les enjeux et les gestes attendus. Une sensibilisation régulière permet d'ancrer progressivement de nouveaux réflexes dans le fonctionnement quotidien de l'étude.

Idées de mise en œuvre :

- Diffuser régulièrement des conseils pratiques liés au tri et à la réduction des déchets.
- Utiliser différents supports : affichage, e-mail ou moments d'échange en équipe.
- Valoriser les initiatives positives et les progrès réalisés.
- Organiser ponctuellement une action de sensibilisation autour d'un thème concret (papier, plastique, gaspillage alimentaire...).



RÉDUIRE

LES IMPRESSIONS PAPIER

IMPACT : MOYEN

3.

Même dans un environnement de plus en plus numérique, les impressions restent une source importante de consommation de papier et de production de déchets.

Idées de mise en œuvre permettant de réduire les volumes imprimés :

- Proposer les documents et factures en format numérique par défaut.
- Paramétrer les imprimantes en recto/verso et noir et blanc par défaut.
- Favoriser les imprimantes multifonctions partagées plutôt que les imprimantes individuelles.
- Encourager l'utilisation des versions électroniques pour les invitations ou documents internes.
- Favoriser l'achat de papier issu de filières durables ou recyclées.
- Prévoir une filière de collecte ou de recyclage pour les toners et cartouches d'impression.
- Vérifier régulièrement les abonnements papier afin d'éviter les envois inutiles ou en double.
- Mettre à disposition des bacs à brouillon à proximité des imprimantes.
- Diffuser quelques réflexes simples d'impression responsable, comme relire les documents à l'écran avant impression, utiliser l'aperçu avant impression ou n'imprimer que les documents réellement nécessaires.

Sensibiliser également aux usages numériques responsables, par exemple en limitant les pièces jointes inutiles, en nettoyant régulièrement les boîtes mail ou en privilégiant les liens partagés. (Lire aussi la fiche pratique « Numérique responsable » - bientôt disponible).



Les mesures visant à réduire les impressions papier et à favoriser une gestion plus durable des équipements d'impression s'inscrivent dans les critères du label de durabilité développé par Fednot.



FAVORISER LES IMPRIMANTES PARTAGÉES

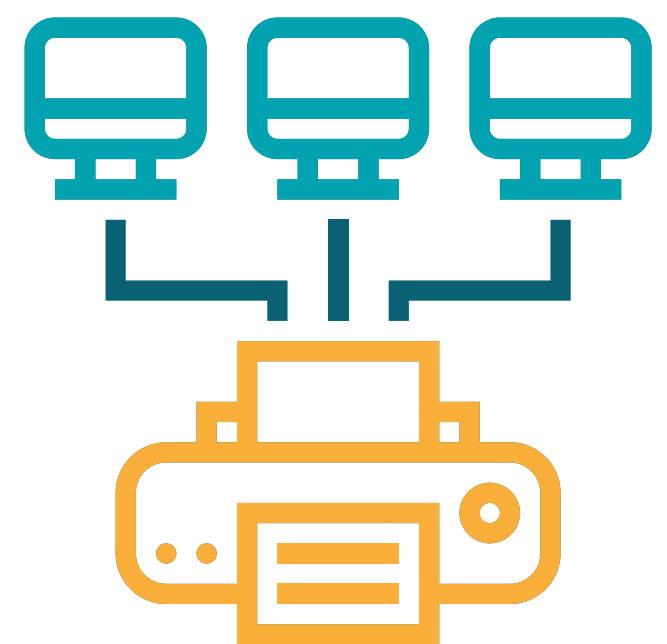
IMPACT : FORT

4.

Le recours à des imprimantes partagées permet de réduire le nombre d'équipements, les consommations associées et les impressions inutiles. Cette organisation favorise également une utilisation plus réfléchie des impressions au quotidien.

Idées de mise en œuvre :

- Remplacer progressivement les imprimantes individuelles par des imprimantes multifonctions partagées.
- Mutualiser également les fonctions de scan et de copie.
- Positionner les équipements dans des espaces communs facilement accessibles.
- Utiliser, lorsque cela est pertinent, un système d'identification pour récupérer les impressions.



RÉDUIRE LES DÉCHETS LIÉS AUX BOISSONS

I M P A C T : F O R T

5.

Les boissons consommées au quotidien génèrent souvent une quantité importante de déchets : bouteilles en plastique, canettes, capsules, gobelets jetables... Quelques alternatives simples permettent de réduire fortement ces déchets sans modifier le confort des membres de l'étude et des visiteurs.

Idées de mise en œuvre :

- Mettre à disposition de l'eau via des fontaines raccordées au réseau.
- Remplacer les gobelets à usage unique par des verres, gourdes ou tasses réutilisables.
- Lors de réunions, limiter autant que possible les bouteilles en plastique et les canettes mais aussi l'usage de vaisselle, couverts ou accessoires à usage unique.
- Favoriser les machines à café utilisant du café en grains ou moulu plutôt que des capsules individuelles.
- Privilégier, lorsque cela est possible, du café issu du commerce équitable.
- Sensibiliser les équipes à l'utilisation de contenants réutilisables.



La réduction du matériel jetable pour les boissons et l'alimentation s'inscrit dans les critères du label de durabilité développé par Fednot.



METTRE EN PLACE DES ÎLOTS DE TRI

IMPACT : MOYEN

6.

Des points de tri bien visibles et faciles d'accès facilitent les bons réflexes au quotidien. Les îlots de tri permettent également d'uniformiser les pratiques au sein de l'étude et d'améliorer la qualité du tri.

Idées de mise en œuvre :

- Installer des îlots de tri dans les lieux de passage et les espaces communs.
- Adapter le nombre et l'emplacement des points de tri à la réalité de l'étude.
- Identifier clairement les différentes catégories de déchets.
- Utiliser une signalétique simple et visuelle.
- Accompagner leur mise en place par une communication claire auprès du personnel.



DONNER UNE SECONDE VIE AU MOBILIER ET AUX FOURNITURES

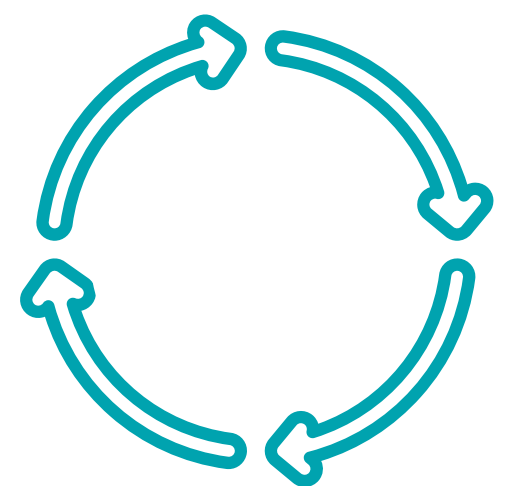
I M P A C T : M O Y E N

7.

Avant de remplacer du mobilier ou certaines fournitures, il est souvent possible de privilégier le réemploi, la réparation ou la réutilisation. Cette approche permet de réduire les déchets tout en limitant certains achats inutiles.

Idées de mise en œuvre :

- Réutiliser le mobilier encore fonctionnel lors de réaménagements.
- Encourager les échanges internes avant tout nouvel achat.
- Mettre en place un espace de partage pour les fournitures de bureau encore utilisables.
- Donner ou revendre certains équipements devenus inutilisés.
- Favoriser, lorsque cela est possible, l'achat de mobilier de seconde main ou reconditionné.



ALLONGER LA DURÉE DE VIE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE

I M P A C T : F O R T

8.

Le matériel informatique représente une part importante des ressources utilisées au sein d'une étude. Allonger sa durée de vie permet de réduire les déchets électroniques et de limiter le renouvellement prématuré des équipements.

Idées de mise en œuvre :

- Entretenir régulièrement les équipements afin de prolonger leur durée de vie.
- Faire réparer le matériel lorsque cela est possible avant d'envisager son remplacement.
- Réaffecter les équipements encore fonctionnels à d'autres collaborateurs ou à des usages moins exigeants.
- Donner ou revendre le matériel encore utilisable à des associations, des écoles, des entreprises d'économie sociale ou via des filières de seconde main.
- Faire recycler le matériel qui ne peut plus être réutilisé par une filière spécialisée.



Le réemploi et le don de matériel informatique s'inscrivent dans les critères du label de durabilité développé par Fednot.



SENSIBILISER AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

IMPACT : MOYEN

9.

Même à l'échelle d'une étude notariale, certains réflexes permettent de limiter le gaspillage alimentaire lors des repas, réunions ou événements. Une meilleure anticipation contribue à réduire les déchets tout en favorisant une consommation plus responsable.

Idées de mise en œuvre :

- Demander aux participants de confirmer leur présence suffisamment tôt.
- Adapter les quantités commandées lors des réunions ou événements.
- Privilégier, lorsque cela est possible, des formats de catering limitant les déchets et les surplus.
- Prévoir des solutions simples pour redistribuer ou partager les surplus alimentaires.
- Sensibiliser les équipes aux impacts du gaspillage alimentaire.



SUIVRE L'ÉVOLUTION DES DÉCHETS

IMPACT : MOYEN

10.

Suivre l'évolution des déchets permet de mieux comprendre les habitudes de consommation de l'étude et d'identifier les pistes d'amélioration les plus pertinentes. Même un suivi simple peut aider à mesurer les progrès réalisés dans le temps.

Idées de mise en œuvre :

- Commencer par quelques indicateurs faciles à suivre avant d'élargir progressivement l'analyse.
- Suivre régulièrement l'évolution des principaux déchets générés par l'étude.
- Comparer les données d'une année à l'autre afin d'identifier certaines tendances.
- Utiliser ces informations pour ajuster certaines pratiques ou actions de sensibilisation.
- Communiquer de manière simple les évolutions observées afin d'impliquer progressivement les équipes.



BONUS

POUR ALLER PLUS LOIN

Tentez également les autres actions reprises dans les guides thématiques afin d'inscrire la thématique relative aux déchets dans une démarche globale et cohérente.

FAVORISER LES EMBALLAGES RÉUTILISABLES AVEC LES FOURNISSEURS

Encourager les fournisseurs à utiliser des emballages réutilisables permet de réduire les déchets liés aux livraisons et aux consommables. Cette démarche peut progressivement s'intégrer dans les habitudes de commande de l'étude.

Idées de mise en œuvre :

- Privilégier certains fournisseurs proposant des solutions réutilisables ;
- Réutiliser certains contenants ou caisses de livraison ;
- Échanger avec les fournisseurs réguliers afin d'identifier des alternatives limitant les emballages jetables.

UTILISER DES PILES RECHARGEABLES

L'utilisation de piles rechargeables permet de réduire les déchets liés aux équipements utilisés quotidiennement dans l'étude. Cette solution est particulièrement pertinente pour les appareils fréquemment utilisés. **Par exemple :**

- identifier les équipements utilisant le plus de piles ;
- remplacer progressivement les piles jetables par des piles rechargeables ;
- mettre à disposition un système de recharge simple et accessible aux membres de l'étude.

BONUS

POUR ALLER PLUS LOIN

UTILISER DES PRODUITS DE NETTOYAGE EN VRAC OU CONCENTRÉS

Favoriser les produits de nettoyage en vrac ou concentrés permet de réduire les emballages jetables et les déchets liés à l'entretien quotidien des locaux. Par exemple :

- privilégier des produits rechargeables ou concentrés ;
- réutiliser les contenants lors du remplissage ;
- échanger avec les fournisseurs ou sociétés de nettoyage sur les alternatives disponibles.

APPOSER DES AUTOCOLLANTS « STOP PUB »

L'apposition d'un autocollant « Stop Pub » sur les boîtes aux lettres permet de limiter les imprimés publicitaires non sollicités et de réduire la quantité de papier jeté inutilement. Cette action simple contribue à diminuer les déchets papier dès la source.

FAVORISER LE PARTAGE ET LA MUTUALISATION DE CERTAINS BIENS

Le partage de certains équipements ou objets utilisés ponctuellement permet d'éviter des achats inutiles et de limiter la production de déchets. **Par exemple :**

- mutualiser certains équipements entre collègues ou services ;
- privilégier le prêt ou la réutilisation avant un nouvel achat ;
- mettre en place un espace d'échange ou de partage pour certains objets du quotidien.

CHAQUE GESTE COMPTE



Le projet Let's Go Green repose sur la conviction que chaque geste compte.

Le notariat peut être un acteur du changement.

Chez Fednot, cet engagement s'inscrit dans la durée. Depuis plusieurs années, des actions concrètes sont menées avec les collaborateurs pour évoluer vers une organisation plus durable.

Le projet est né en 2024, à l'initiative de notaires réunis pour organiser le congrès du Hainaut consacré à la durabilité. Le titre Let's Go Green en est devenu le fil conducteur, avec l'ambition de contribuer, à son échelle, aux enjeux environnementaux.

*Une question ?
optimi@fednot.be*